REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES

SÉANCE DU 20 DECEMBRE 2016

Présents :
M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA,
M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Denise MICHAUT,
M. Clément SERVAT, Adjoints,
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, M. Didier CASTERES,
Mme Aracéli ETCHENIQUE, M. André LABARTHE, Mme Valérie SARTOLOU,
M. Michel ADAM, M. Jacques NAYA, Mme Patricia PROHASKA,
M. André VIGNOT, Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL,
Mme Marie-Lyse GASTON, Mme Aurélie GIRAUDON, M. Robert BAREILLE,
Mme Anne BARBET, M. Patrick MAILLET.

Délégations de vote :
Mme Dominique FOIX donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE.
Mme Rosine CARDON donne pouvoir à M. David CORBIN.
Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES donne pouvoir à M. Hervé LUCBEREILH.
M. Francis MARQUES donne pouvoir à M. Pierre SERENA.
M. Bernard UTHURRY donne pouvoir à Mme Marie-Lyse GASTON.
M. Jean-Etienne GAILLAT donne pouvoir à M. Patrick MAILLET.
M. Jean-Pierre ARANJO donne pouvoir à Mme Anne BARBET.

2.- ASSIETTE DE COUPES DE BOIS - EXERCICE 2017

Monsieur André LABARTHE lit le courrier de l'Office National des Forêts concernant les coupes à asseoir en 2017 dans la forêt communale.

Ouï cet exposé, **le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- DEMANDE l'inscription à l'état d'assiette 2017 des coupes de bois suivantes :

Parcelle	Surface parcourue	Type de coupe	Destination proposée
1 P	10,02 ha	Amélioration	Vente en bloc et sur pied
106 P	14,01 ha	Amélioration	Vente en bloc et sur pied
107 A1	11,00 ha	Amélioration	Vente en bloc et sur pied
108 A1	13,79 ha	Amélioration	Vente en bloc et sur pied
116 P	17,54 ha	Amélioration	Vente en bloc et sur pied
157 A1	4,40 ha	Amélioration	Vente en bloc et sur pied
157 RE	4,20 ha	Régénération	Vente en bloc et sur pied

2 P	7,42 ha	Régénération	Vente en bloc et sur pied
3 P	5,21 ha	Régénération	Vente en bloc et sur pied
3 R	2,00 ha	Régénération	Vente en bloc et sur pied
5 A1	1,90 ha	Amélioration	Vente en bloc et sur pied
62 A2	18,25 ha	Amélioration	Vente en bloc et sur pied
48 A 1	3,00 ha	Amélioration	Affouage
49 A 1	6,80 ha	Amélioration	Vente en bois sur pied
74 A 2	11,63 ha	Amélioration	Affouage

- le report des coupes suivantes :

Parcelle	Type de coupe	Echéance	Motif
109 RT	Régénération	2018	Coupe définitive réalisée en 2015
112 P	Amélioration	2018	Capital faible, régénération insuffisante
122 RE	Régénération	2018	A regrouper avec P 123, 124, 125, 126, 127
123 RE	Régénération	2018	A regrouper avec P 123, 124, 125, 126, 127
124 RE	Régénération	2018	A regrouper avec P123, 124, 125, 126, 127
125 RE	Régénération	2018	A regrouper avec P 123, 124, 125, 126, 127
126 RE	Régénération	2018	A regrouper avec P 123, 124, 125, 126, 127
127 RE	Régénération	2018	A regrouper avec P 123, 124, 125, 126, 127
38 AJ	Amélioration	2018	Prévu pour affouage 2019
54 R	Régénération	2018	Mise en attente suite à chablis
6 R	Régénération	2018	Travaux sylvicoles à programmer

- la suppression de l'état d'assiette des coupes suivantes :

Parcelle	Type de coupe	Motif
52 A 1	Amélioration	Exploitée en 2013. Pour prochain aménagement
53 A 1	Amélioration	Exploitée en 2013. Pour prochain aménagement
53 P	Amélioration	Exploitée en 2013. Pour prochain aménagement

Ainsi délibéré à OLORON-Ste-MARIE, ledit jour 20 décembre 2016.
Suivent les signatures.-

LE MAIRE,

MAIRIE D'OLORON SAINTE-MARIE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
64400 (Pyrénées Atlantiques)

Hervé LUCBÉREILH

AFFICHE LE 26/ 12/ 2016

MAIRIE D'OLORON SAINTE-MARIE

Acte certifié exécutoire
- Par publication ou notification le 23/12/2016
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 23/12/2016